



Victoire FO !!!

Depuis des mois, le syndicat FO et le personnel sont en grève afin de réclamer des mesures salariales pour faire face notamment à l'inflation. Lors de notre dernier tract, nous vous annonçons un durcissement du mouvement avec une journée de mobilisation le 25 janvier et un rendez-vous auprès du ministère de la santé.



FO a obtenu une augmentation de 10 points, soit 46.81 euros bruts par mois à compter du 1^{er} mars (561,70 euros par an)

FO a obtenu l'attribution d'une majoration salariale pour le travail du samedi de 15 % du taux horaire

FO a obtenu l'harmonisation de l'avantage restauration

FO a obtenu l'attribution d'une indemnisation pour le « remplacement inopiné »

Face à ces mesures qui vont s'appliquer en 2024, le syndicat FO a décidé d'arrêter la grève illimitée et de ne plus appeler le personnel à se mobiliser pour la journée du 25 janvier.

MERCI à tous pour votre mobilisation !!!!



EN COURS

Enquête sur la restauration



Dans le cadre des négociations sur l'accord restauration, FO lance une enquête pour connaître vos positions afin de les intégrer dans ce projet d'accord.

Lien de l'enquête : <https://fo-efs.org/enquetes/2.php>



Bilan

Enquête auprès du SI

Une nouvelle fois, nous vous remercions pour votre participation qui a permis à FO de mettre en évidence les difficultés suivantes :



- Peu d'épanouissement au travail et peu de reconnaissance du travail réalisé.
- Peu de possibilité de développer de nouvelles compétences et de progresser
- Seulement 16,39 % des salariés sont satisfaits de leur salaire
- Les salariés ont des difficultés pour concilier vie professionnelle et vie personnelle, notamment à cause des horaires de travail, de l'impossibilité de choisir les jours de télétravail et de la gestion des astreintes.
- Le personnel subit des moments de tension difficilement supportés et une charge de travail importante. Peu de personnes trouvent que le travail est réparti équitablement. De plus, seulement la moitié des salariés pense avoir les moyens nécessaires pour accomplir sa mission.
- Les réunions réalisées leur semblent peu efficaces.
- AMI a un impact néfaste sur les conditions de travail du personnel.

FO a mis à votre disposition sur son site l'ensemble des résultats de l'enquête. Un courrier a également été envoyé à M. PACOUD, afin qu'il apporte des réponses à ces difficultés. FO sera mobilisé pour s'assurer que des mesures d'amélioration soient prises.



ES FO vous souhaite une
Bonne Année

